

➤ Critère d'accès

Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 6 à 17 ans révolus qui souhaitent pratiquer dans une association sportive d'Angers et dont les représentants légaux sont bénéficiaires de la carte Partenaires.

Il s'applique aux adhésions prises et retournées par le club à la Direction des Sports et loisirs **entre le 1^{er} septembre et le 31 janvier de la saison sportive en cours.**

➤ Mode d'emploi

Si vos représentants légaux (père, mère, tuteur...) sont bénéficiaires de la carte Partenaires et si vous avez entre 6 et 17 ans révolus, complétez-le volet du dépliant vous concernant et présentez-le avec votre participation financière et la carte Partenaires de vos parents, **à l'association sportive que vous avez choisie.**

La carte Partenaires et Cézam

Créée en 1999 pour les familles à revenus modestes, la Carte Partenaires vous propose des services à coût réduit et offre des facilités pour accéder aux loisirs ou aux activités culturelles.

Pour en bénéficier, il faut :

- avoir plus de 18 ans
- résider à Angers
- avoir un quotient familial inférieur ou égal à 706 €

La carte Partenaires vous sera délivrée immédiatement et gratuitement sur présentation des documents suivants :

- Une photo ;
- Une pièce d'identité ;
- Un justificatif de domicile
- L'avis de la Caisse d'allocations familiales ou de la Mutualité Sociale Agricole justifiant de votre quotient familial.



Où se procurer la carte Partenaires ? et la liste des clubs sportifs avec leurs adresses

• Hôtel de Ville

Bd de la Résistance et de la Déportation, 02 41 05 40 00

• Direction des Sports et des Loisirs

Bd de la Résistance et de la Déportation, 02 41 05 40 00

• Centre communal d'action sociale

Bd de la Résistance et de la Déportation

49000 Angers, 02 41 05 49 49

• Mairie de quartier

Belle-Beille : 5, rue Eugénie Mansion, 02 41 48 12 81

Monplaisir : 7, rue Normandie, 02 41 27 22 60

Justices : 42, place des Justices, 02 41 79 14 40

• Relais-Mairies

La Roseraie : 3, rue André-Maurois, 02 41 66 47 40

Hauts-de-Saint-Aubin : 1, rue du Général Lizé, 02 41 35 07 12

Lac de Maine : place Riobé - Tél. 02 41 73 37 04

INFOS

Sports et Loisirs

Ville d'Angers

02 41 05 45 25

mairie.angers@ville.angers.fr

www.angers.fr

Dispositif Partenaires CLUB



**L'adhésion à un club sportif
accessible pour tous les jeunes !**

de 6 à 17 ans

à compléter par le

Bénéficiaire

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

VILLE :

CODE POSTAL :

DATE DE NAISSANCE* :

NOM DU REPRÉSENTANT LÉGAL (en majuscule) :

.....

N° DE LA CARTE PARTENAIRES :

à compléter par le

Club Sportif d'accueil

NOM DU CLUB :

ADRESSE :

.....

NOM DU PRÉSIDENT :

Association agréée Jeunesse et Sports et affiliée à une fédération sportive agréée, je m'engage à accueillir au sein des activités du club, le bénéficiaire désigné ci-contre durant toute la saison dès la validation du contrat. J'ai vérifié qu'il satisfait aux conditions d'obtention du Partenaires Club.



à compléter par la Direction Sport et Loisirs de la Ville d'Angers

Financement

Dans le cadre du développement du sport pour tous, la Ville d'Angers a décidé d'aider financièrement les jeunes qui souhaitent adhérer à une association sportive locale.

Demande de participation :

Montant adhésion :€

Participation des partenaires :

au titre de l'aide **Partenaires Club** :€

Montant à payer

par le bénéficiaire :€

Signature des financeurs

Je m'engage

à participer, durant toute la saison, à l'activité de l'association sportive choisie et certifie avoir versé à celle-ci 1/3 du coût d'adhésion, soit un montant de :€

Signature
du bénéficiaire

Signature du
représentant légal

Je sollicite

à cet effet une aide financière du collectif des financeurs à hauteur de 2/3 des frais d'adhésion- Cette participation du collectif **est plafonnée à 91,47€.**

Signature

Date

Descriptif des frais d'adhésion :

Licence fédérale :€

Cotisation Club :€

Coût de l'adhésion :€

- * - L'enfant doit avoir 6 ans avant le 1er février de la saison concernée.
- L'enfant ne doit pas avoir atteint 18 ans avant le 1er février de la saison concernée.

